



Château du Vallon,
hôpital auxiliaire en
1914-1918



Emplacement du château du Vallon
vers 1970.
Place arborée de l'actuelle
résidence.

FEU LE CHÂTEAU DU VALLON

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, 14 et 15 septembre, ayant pour thème *100 ans de protection* (Loi de 1913), j'ai donc réalisé une exposition à l'Échoppe musicale. Il s'agissait de la présentation de documents jusqu'alors inédits sur la démolition d'un monument historique inscrit par arrêté ministériel 13 juillet 1962 sous la dénomination de « Rendez-vous de Chasses du Vallon ». Le monument historique de notre quartier, un des plus remarquables de la commune, a été démoli en toute impunité et dans l'indifférence générale en 1967.

Il se dressait au milieu de la résidence actuelle du Vallon, entre la rue Paul-Painlevé et le Peugue désormais canalisé et busé? Le conservateur régional des Bâtiments de France, Max Sarradet, a tout fait pour sauvegarder le château et pour le respect de la loi de 1913. De 1962 à 1964, la Municipalité d'alors et l'architecte du promoteur, Paul Moreau (Bordeaux) s'étaient engagé à la respecter. Désormais, seuls quelques noms de rues du secteur rappellent encore son souvenir.

Il s'agissait d'un château construit en 1777, selon certains par Victor Louis, architecte du Grand-Théâtre de Bordeaux. Le château était au centre d'un important domaine comprenant un vignoble (Clos Périglan). Ce domaine s'étendait sur Pessac, de la rue Roger-Cohé à l'avenue du Vallon et du Peugue à l'avenue Léon-Blum.

Une photo publiée par R. Saint-Orens confirme la richesse du mobilier avant sa démolition. L'exposition a permis en outre de dévoiler quatre photos inédites du domaine (coll.J.Clémens), alors propriété de la famille Hanappier (Liqueurs et vignobles): son parc arboré, sa « vacherie » et son moulin d'Arlac, à la fin du XIXe siècle. Mais c'est une autre histoire...

Jacques Clémens
www.vieux-papiers-en-aquitaine.com

Tous nos remerciements à Madame Laurence Lalanne, Archives Municipales de Pessac.